

La société et ses stratifications

Groupes sociaux ou classes sociales ?

La société
française
et ses fractures
Cahiers français
n° 314

La société
et ses
stratifications

40

À partir des années 80, la représentation jusqu'alors prégnante d'une société française structurée en classes sociales s'est défaite, le discours politique mais aussi les travaux sociologiques mettant en avant les bouleversements opérés au sein du monde ouvrier, l'individualisation des comportements et des trajectoires, la « moyennisation » de la société, ou encore l'importance revêtue par les clivages identitaires.

Serge Bosc conteste ou relativise ces évolutions et il considère comme encore pertinente la différenciation en classes. Mais il insiste par ailleurs sur l'ampleur des transformations que connaît la configuration sociale.

C. F.

Le refolement des classes sociales

En l'espace de vingt ans, les classes sociales ont enregistré un net recul à la fois dans les sciences sociales, dans les discours politiques et, de façon plus difficilement mesurable, dans les représentations communes.

À s'en tenir à la production sociologique, on peut opposer nettement les années 60-70, jusqu'au début des années 80, et les deux décennies suivantes. Au cours des premières, les classes et les rapports de classe constituaient sinon un objet en soi, du moins un horizon privilégié. De nombreuses enquêtes portaient sur le groupe ouvrier et les luttes sociales, sur l'évolution de la condition ouvrière en termes de niveau de vie, et d'orientation culturelle. Parallèlement, des analyses pionnières étaient consacrées aux couches moyennes salariées et les revues sociologiques débattaient de la

place des classes moyennes dans la structure sociale (1). Les classes supérieures et leurs mutations étaient également l'objet de travaux importants (2).

Passé le milieu des années 80, le changement de décor est brutal. L'objet classes semble s'être évanoui. Les quelques textes consacrés aux classes sociales tournent autour de leur effritement, de leur effacement ou de leur fin que ce soit pour illustrer cette thèse, pour la relativiser ou pour la récuser (3). Ces thématiques sont associées tour à tour avec celles de la moyennisation, de l'individualisation des trajectoires, de l'exclusion (cf. *infra*). Parallèlement les centres d'intérêt se déplacent : à la sociologie du travail, qui mettait l'accent sur les groupes ouvriers et employés, se substitue une sociologie des professions (médecins, architectes) ou de groupes professionnels délimités (enseignants, infirmières, ingénieurs) ; plutôt que les clivages de classes, on prend pour objets les rapports de genre, les clivages d'âge et tout ce qui a trait à l'immigration. Ce n'est que récemment qu'un certain nombre de publications (textes analytiques, enquêtes de terrain, ouvrages de synthèse) ont opéré un retour frontal sur les classes sociales (4).

Les transformations de la scène sociale et politique ne sont assurément pas étrangères à ce refolement et à ces déplacements. La crise et les restructurations économiques, le sous-emploi et la précarisation, la baisse de la conflictualité sociale, la massification scolaire, les transformations de la condition féminine, le passage de l'immigration de travail à l'immigration d'installation, etc., autant de changements de taille qui nous éloignent du paysage social des Trente Glorieuses. Pour autant, ces transformations et ces mutations ne peuvent à elles seules expliquer un tel changement dans les approches. Déclin du marxisme ? obsolescence d'une sociologie globalisante ? crise des paradigmes « agonistiques » ? focalisation sur les constructions individuelles et micro-interactionnistes ?... On n'abordera pas ici ces questions et ces controverses. Par contre, une question centrale est posée : peut-on traiter des groupes sociaux sans faire référence à la configuration sociale d'ensemble – ou, pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu, à l'espace social, c'est-à-dire au système des positions relatives des différents agents ? On peut estimer que l'impasse faite sur cette

(1) Entre 1980 et 1985, la *Revue française de sociologie* et *Sociologie du Travail* se font largement l'écho de ces débats.

(2) Cf. entre autres P. Birnbaum et al., *La classe dirigeante française*, Paris, PUF, 1974 et P. Bourdieu, *La Noblesse d'État*, Paris, Éd. de Minuit, 1989.

(3) Quelques références significatives en ce sens : J. Lautman, « Où sont les classes d'antan ? » in H. Mendras (dir), *La sagesse et le désordre*, Paris, Gallimard, 1980 ; H. Mendras, « L'émiettement des classes », in *La Seconde Révolution française*, Paris, Gallimard, 1988 ; J.-P. Terrail, *Destins ouvriers, La fin d'une classe ?* Paris, PUF, 1990 ; E. Neveu, « Socio-styles. Une fin de siècle sans classes ? », *Sociologie du travail*, 2/1990 ; P. Bouffartigue, « Le brouillage des classes » in J.-P. Durand et F.-X. Merrien, *Sortie de siècle, La France en mutation*, Paris, Vigot, 1991 ; « Y a-t-il encore des classes sociales ? », *Politix La Revue*, 1993.

(4) S. Beaud et M. Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999 ; M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2000 ; L. Chauvel, « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, n°79, octobre 2001.

perspective générale limite la portée des analyses. Mais, à l'inverse, et tout spécialement dans une phase de mutation, il apparaît nécessaire de repenser la configuration sociale à travers l'étude des groupes et des catégories susceptibles de former ces « classes » ou des pôles sociaux : il est vain de scruter l'avenir (ou la fin) de la « classe ouvrière » sans une analyse des segments du groupe ouvrier. Il est encore plus vain de spéculer sur la ou les classes moyennes (voire sur la « moyennisation ») sans enquêter sur les couches sociales susceptibles d'en faire partie. À cet égard, la nomenclature des groupes et catégories socioprofessionnelles reste un instrument incontournable et les débats récents sur sa pertinence (5) sont une des entrées privilégiées pour réfléchir sur les transformations de la structure sociale. Par ailleurs, un certain nombre de travaux récents (enquêtes, synthèses) permettent de renouveler les approches sur des objets canoniques, comme le monde ouvrier, la constellation des employés et l'univers des cadres (6).

Après avoir rappelé les pièces principales du débat sur les classes sociales, on présentera quelques pistes sur la nouvelle configuration de classes appuyée sur ces travaux.

La différenciation en classes sociales reste pertinente

La fin d'une certaine classe ouvrière, la classe comme figure historique centrale des luttes sociopolitiques n'est guère contestée et cela, quelles que soient les orientations des observateurs. Restent deux questions qui font débat : que devient le monde ouvrier ? (la question est abordée plus loin) ; assiste-t-on dès lors au dépérissement des conflits de classe ? question qui reste en suspens. Outre l'implosion de la classe ouvrière, trois autres séries de phénomènes sont mises en avant : l'individualisation des comportements et des trajectoires ; la montée de nouveaux marqueurs identitaires et la moyennisation de la société. Ces différents arguments sont à rapporter aux prérequis de l'existence de classes (voir l'encadré).

Les équivoques de l'individualisation

Invoquer une individualisation croissante comme vecteur de dissolution des classes est à tout le moins problématique. On peut d'abord rappeler que ce processus n'est pas nouveau, qu'il a été interrogé par des sociologues « classiques » (Émile Durkheim et Norbert Élias entre autres) sans qu'il ait été tenu pour contradictoire avec la prégnance d'entités collectives ou une structuration de la société en classes. Ensuite, le terme est sémantiquement équivoque. Il peut connoter le gain d'autonomie des individus et en ce sens, le phénomène n'est guère contestable. Mais il est aussi mobilisé pour avancer une « déliaison » entre appartenances (et dotations) d'origine et destinées individuelles. Or rien de tangible ne vient conforter

cette apesanteur sociale. Par ailleurs, l'individualisation, loin de se rapporter uniquement aux aspirations individuelles, peut se comprendre aussi comme un effet de processus structurels. Comme le soulignent Luc Boltanski et Eve Chiapello, « la montée de l'individualisme [est] le résultat, non d'une évolution que rien ne pourrait entraver mais de la déconstruction des ensembles (classes, entreprises, syndicats, partis, mais aussi, d'une autre façon, églises ou écoles) sur lesquels reposait la capacité des personnes à s'inscrire dans des perspectives collectives et à poursuivre des biens reconnus comme communs » (7). En ce sens, l'individualisation est bien un affaiblissement des classes comme acteurs collectifs, non une atténuation des logiques de classes.

Clivages culturels/clivages socio-économiques : articulation plutôt que disjonction

La montée des clivages identitaires semble *a priori* un argument plus sérieux. Dans certains espaces « communautarisés », les individus tendent à se définir davantage selon leur origine culturelle ou religieuse que par leur milieu socioéconomique d'appartenance. Malgré tout, ces tendances sont récentes et ne seront pas forcément durables. Elles sont liées à des tensions internationales et aux attentes déçues en matière d'insertion sociale. En outre, ce type de clivage n'est pas vraiment inédit : en témoigne le long cycle d'affrontement entre républicains laïcs et catholiques rétifs à la sécularisation. Il générerait des identités politiques et culturelles relativement indépendantes des appartenances de classe. Plutôt que de raisonner en termes d'alternative (communauté d'origine *versus* classe sociale), mieux vaudrait analyser les articulations entre clivages culturels et clivages socioéconomiques. Cela est vrai aussi pour les positionnements à l'égard de l'environnement et des rapports entre sexes.

Une moyennisation improbable

Reste le thème – très prégnant dans les discours et dans certaines analyses sociologiques – de la moyennisation et de ses multiples avatars. Il entremêle plusieurs thèmes qu'il s'agit de distinguer.

Les revenus et les dépenses des ménages

Concernant l'atténuation des disparités socioéconomiques, on observe sans conteste une diminution des écarts de revenus (revenus d'activité et

(5) « Enjeux et usages des catégories socioprofessionnelles en Europe », *Sociétés contemporaines*, n°44-45, 2002. Voir en particulier les contributions de L. Coutrot et de G. Neyret et H. Faucheux.

(6) S. Beaud et M. Pialoux (1999), A. Chenu (1990) et (1994), Bouffartigue et Gadéa (2000), P. Bouffartigue (2001).

(7) *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 635.

revenus disponibles) à partir de la fin des années 60. Elle a permis aux couches populaires les moins défavorisées de se rapprocher du standing matériel des catégories moyennes les plus proches. Ce phénomène doit être cependant doublement relativisé. Les observateurs s'accordent pour pointer sinon une remontée, du moins une stabilisation des inégalités depuis le milieu des années 80. Ce retournement ne se limite pas aux effets de « la fragilisation des relations d'emploi » (selon l'expression d'Eric Maurin). Plusieurs indicateurs convergent pour montrer le maintien, voire le creusement des écarts entre les catégories supposées appartenir à l'« arc moyen » de la structure sociale (*grosso modo* des ouvriers et des employés qualifiés aux cadres). En outre, comme on le sait, les écarts de patrimoine restent très élevés et aucune moyennisation n'est perceptible en la matière. Ils rejaillissent sur les successions et les dotations, lesquelles jouent un rôle décisif dans les comportements d'investissement. Les limites très évidentes de la moyennisation « monétaire » tout comme la pérennité de « systèmes de préférences distincts » se reflètent dans les structures des dépenses des ménages selon la catégorie sociale. Louis Chauvel (2001), en utilisant l'enquête Budget des ménages de 1995, met en évidence l'importance considérable des différences de coefficients budgétaires entre ménages cadres et ménages ouvriers en matière de « services élaborés » (en particulier les dépenses week-end et services domestiques). Ce type de mesure ne conforte guère l'hypothèse d'une homogénéisation des modes de vie.

Les styles de vie et les pratiques culturelles

L'hypothèse d'une moyennisation des styles de vie et des univers culturels est encore plus discutable. On peut certes invoquer une atténuation des frontières et un « certain désenclavement des expériences de vie » (François Dubet et Danilo Martuccelli, 1998) avec la scolarisation prolongée (les conditions juvéniles sont socialement moins ségréguées), la multiplication de lieux de loisirs et de chalandise communs, la diffusion rapide de nouvelles normes en matière de mœurs... Mais ces convergences partielles se brisent sur les différences toujours essentielles des conditions matérielles et morales d'existence : les univers du travail et les carrières professionnelles, les espaces habités et les modes de sociabilité, les ressources et les pratiques culturelles. Dans les années 60, les sociologues britanniques John H. Goldthorpe et David Lockwood (8) avaient déjà montré que « l'ouvrier de l'abondance » ne s'embourgeoisait pas, qu'il pouvait atteindre une relative aisance matérielle « sans s'insérer pour autant dans l'univers des cols blancs ». Ils ne niaient pas pour autant des changements importants, en particulier une « convergence normative » avec les employés modestes et une « privatisation des modes de vie », thème repris dans les années 80 par Olivier Schwartz dans son enquête sur les ouvriers du Nord (9). Toutes proportions gardées, on peut faire la même hypothèse aujourd'hui : la déprolétarianisation

ne signifie ni moyennisation globale ni intégration dans les classes moyennes.

Dans le même registre, les enquêtes périodiques sur les pratiques culturelles des Français montrent avec netteté que les disparités face à la culture dite consacrée ne diminuent pas. On n'enregistre aucune évolution significative entre 1973 et 1997 en la matière (lecture, théâtre, musique classique...). Elles opposent de façon tranchée les cadres et professions intellectuelles aux artisans, commerçants, agriculteurs et ouvriers (10). On peut certes penser que les indicateurs retenus sont restrictifs, mais en même temps rappeler que le rapport à la culture lettrée est plus que jamais un enjeu dans les classements sociaux.

Quelle configuration sociale ?

Si la pérennité de la différenciation en classes se défend (voir aussi l'encadré), la configuration sociale connaît sans conteste d'amples transformations, plus ou moins récentes.

Classes populaires en recomposition

La notion même de classes populaires est fluctuante : elle varie dans le temps ; elle est en outre ballottée entre représentations communes et usages « savants ». Au XIX^e siècle, la figure du peuple oscille entre son acception héroïque (sa participation réelle ou mythique aux grands épisodes de l'histoire politique et sociale) et son sens ordinaire, le rassemblement des travailleurs manuels, y compris une bonne part des petits indépendants. Au cours du XX^e siècle, la classe ouvrière en devient le pivot avec son expansion et son affirmation sociale et politique. De nos jours, un nouveau tournant s'esquisse avec le déclin du groupe ouvrier et l'essor des employés subalternes et des personnels de services.

Mutations ouvrières

D'aucuns ont souligné le paradoxe : on parle d'implosion de la classe ouvrière alors qu'on comptabilise quelque sept millions d'actifs ouvriers au recensement de 1999. Comme on l'a déjà noté, l'implosion renvoie à la fin de la classe comme acteur

(8) *The affluent Worker* (1968, 1969), traduction française : *L'ouvrier de l'abondance*, Paris, Seuil, 1972.

(9) *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, 1991. À propos des transformations culturelles du monde ouvrier, voir aussi J.-P. Terrail, *Destins ouvriers, La fin d'une classe ?*, Paris, PUF, 1990.

(10) Cf. O. Donnat, « La stratification sociale des pratiques culturelles et son évolution, 1973-1997 », *Revue française de sociologie*, XL-1, 1999.

À quelles conditions peut-on parler de classes sociales ?

Se prononcer sur la fin, le délitement ou la pérennité des classes sociales suppose à tout le moins de fixer les prérequis de leur existence. À cet égard on ne peut s'en tenir à l'approche marxienne : les sciences sociales – essentiellement européennes – ont développé un *corpus* d'envergure en ce domaine.

Plusieurs tentatives récentes ont été faites en vue de récapituler ces prérequis en référence à ce *corpus*. Selon François Dubet, les classes sont simultanément des groupes définis par des intérêts communs en fonction des positions occupées dans la division du travail, des communautés d'individus partageant une même culture et un même mode de vie, des sentiments d'appartenance et de distance sociale, des acteurs collectifs enfin en conflit dans les champs social et politique (ce dernier aspect étant plus ou moins saillant).

Louis Chauvel (1998, 2001) adopte une approche similaire : tout en rappelant que les classes supposent des groupes inégalement situés et dotés dans le système productif, il décline l'identité de classe en trois modalités : temporelle (reproduction et permanence du groupe), culturelle (partage de références symboliques et de modes de vie), collective (capacité à agir collectivement pour faire avancer des intérêts communs).

On peut reconnaître dans ces présentations synthétiques les apports cumulés de la pensée marxienne (rapports asymétriques de production, conflits de classe, mouvement ouvrier) (1), de l'analyse weberienne (domination dans l'ordre social), des traditions sociologiques abordant les classes comme communautés et sub-cultures (Warner, Hoggart, Chombard de Lauwe) ou celles mettant l'accent sur la distinction statutaire (de Veblen et Weber à Baudrillard et Bourdieu).

Ce rappel apparaît d'autant plus nécessaire que les diagnostics actuels sur la perpétuation ou non des classes en appauvrissent souvent l'approche. L'asymétrie des positions est souvent réduite aux inégalités de revenus et de consommation en passant sous silence les différences de condition, de pouvoir et de contraintes dans l'univers du travail (ou encore en réduisant cette dimension au statut de l'emploi : stables, précaires, chômeurs, etc.). Par ailleurs l'identité sociale du groupe est en priorité référée à la conscience de classe au sens marxiste du terme, c'est-à-dire au thème de la « classe mobilisée » en ignorant ou en minorant l'identité culturelle alors que celle-ci n'est pas forcément une identité politique (2). Cette réduction est paradoxalement le fait de sociologues et d'historiens éloignés de la tradition marxiste. Le

raisonnement déductif qui suit semble alors imparable : la « lutte de classes » appartient au passé, pas de classes sans lutte de classes, les classes ont par conséquent cessé d'exister...

Pierre Bourdieu n'échappe pas tout à fait à cette aporie. Dans la lignée de Marx – tout en reprochant à ce dernier son penchant à substantifier les classes –, il laisse peu de place entre la classe « réelle » parce que « mobilisée » et la classe « sur le papier » ou classe-objet dès lors que celle-ci serait sans représentation et inorganisée.

Serge Bosc

(1) Voir sur ce thème les anciens travaux d'A. Touraine sur le mouvement ouvrier comme mouvement social central de la société industrielle.

(2) Il serait nécessaire de distinguer analytiquement conscience *politique* de classe et conscience « *communautaire* » de classe. On peut rapprocher cette dernière notion de l'opposition « Eux et nous » telle que décrite par R. Hoggart dans son étude classique, *La culture du pauvre*, (1957), Paris, Éd. de Minuit, 1970.

La société française et ses fractures
Cahiers français
n° 314

La société et ses stratifications

43

collectif central mais on peut aussi avancer que les caractéristiques du groupe lui-même ont profondément changé depuis vingt ans. Un certain paysage ouvrier est bel et bien en voie de disparition.

La montée de clivages en partie inédits

Le monde ouvrier n'a jamais été un ensemble homogène. Il a toujours été différencié par les niveaux de qualification, les univers de travail, les modes de recrutement. Le mode de régulation fordo-keynésien l'avait malgré tout homogénéisé en termes de relation d'emploi et de protection sociale. *A contrario*, depuis les années 80, les clivages statutaires (stables/précaires/marginalisés), identitaires (Français « de souche »/immigrés), voire générationnels (anciens/jeunes) participent à l'éclatement du groupe. La médiatisation de l'exclusion et de l'immigration rendent invisible et

inaudible la classe ouvrière. Un thème récurrent est relevé dans les enquêtes de terrain : « on parle des pauvres, des immigrés et nous, on nous oublie » (Stéphane Beaud et Michel Pialoux, 1999).

Les bouleversements de la morphologie professionnelle du groupe ouvrier

Jusqu'au début des années 80, les ouvriers de la grande industrie (dans la nomenclature PCS les « ouvriers de type industriel ») (11) représentaient la majorité du groupe. Ils sont aujourd'hui minorisés sous le double effet de la désindustrialisation (du moins en termes

(11) À la grille des Catégories socioprofessionnelles (CSP) élaborée en 1954, a succédé, en 1982, la nouvelle nomenclature dite des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS).

d'emploi) et de l'essor des catégories de la logistique (transport, magasinage, manutention). Les « ouvriers de type artisanal », quant à eux, restent numériquement stables. Parallèlement le monde industriel évolue de la densité à la dispersion : diminution des grands établissements, multiplication des sites de taille plus modeste, boom de la sous-traitance. En termes d'organisation du travail, enfin, on observe l'affaiblissement des ouvriers professionnels traditionnels au profit des ouvriers-techniciens et des « opérateurs », ces derniers recouvrant indistinctement des agents qualifiés et non-qualifiés.

Ainsi, « le noyau du groupe ouvrier se réduit, ses marges s'épaississent » (M. Gollac) (12), « la classe ouvrière est désormais disséminée dans les rouages de la société de services et non plus soudée au cœur du système industriel » (É. Maurin, *Sciences Humaines*, n°136, mars 2003), du moins tendanciellement.

Un prolétariat de services ?

Dans l'ancienne nomenclature des CSP, le groupe employés réunissait les « employés de bureau » (en nette majorité) et les employés de commerce. À l'occasion du remaniement de 1982, y sont adjoints les « Personnels de services aux particuliers ». L'hétérogénéité du groupe en est renforcée : on a bel et bien affaire à un archipel, pour reprendre le titre de l'ouvrage d'Alain Chenu (13), même si certaines caractéristiques sont communes aux différentes catégories qui le composent (féminisation, fréquente dimension relationnelle des postes de travail). Au cours des vingt dernières années, deux tendances majeures et liées l'une à l'autre se dégagent. En premier lieu, un décentrement de la galaxie : le déclin numérique des employés administratifs d'entreprise (recul de 11 % des emplois entre 1982 et 1999) contraste nettement avec la croissance des employés de commerce et surtout celle des personnels de service (respectivement + 38 % et + 78 % entre les mêmes dates). Au sein de la Fonction publique, on observe une tendance similaire : une faible croissance des employés civils (assimilables aux employés de bureau des entreprises), un net développement des agents de service (+ 55 % entre 1982 et 1996). À l'instar des évolutions du monde industriel, la figure emblématique de l'employé s'estompe au profit des multiples prestataires de service.

Ce déplacement correspond largement à un déclassement social et professionnel affectant les représentations que l'on se fait du monde des employés. Les catégories en essor correspondent en majorité aux métiers d'employés que l'on peut considérer comme non-qualifiés (14). À l'inverse, les catégories en déclin numérique sont en général celles des professions qualifiées. Si l'on rapproche ces évolutions avec celles du groupe ouvrier, on assiste en quelque sorte à un déversement de l'emploi non qualifié d'un groupe à l'autre. Alors qu'entre 1982 et 1999, le nombre de postes d'ouvriers non qualifiés chute de près d'un million, celui des employés non qualifiés s'accroît symétriquement de plus d'un million. Si l'on ajoute que les employés de commerce et plus encore les personnels de service (y compris les agents de service de la Fonction publique) sont socialement

nettement plus proches des ouvriers (en termes d'origine et d'alliances matrimoniales) que les employés administratifs d'entreprise, on peut légitimement avancer que la classe laborieuse d'aujourd'hui englobe une bonne partie de l'archipel des employés.

Des classes moyennes multipolarisées

Ce qui a été dit pour les classes populaires l'est encore plus pour les classes moyennes : le vocable renvoie à des significations mouvantes dans le temps mais aussi à un moment donné selon les différents locuteurs.

« À chaque étape historique, correspond une conception de la classe moyenne » (15), du moins une conception dominante. Au début du XIX^e siècle, elle désigne la bourgeoisie (voir par exemple Tocqueville), l'aristocratie étant encore représentée comme la classe supérieure malgré la Révolution française. Au cours du siècle, le vocable peut renvoyer soit à la « petite bourgeoisie » indépendante, soit à la « bourgeoisie à talents » (professions libérales et intellectuelles). Ce n'est qu'au cours de la première moitié du XX^e, que surgit la notion de classes moyennes salariées sous l'influence d'auteurs allemands. Ces derniers mettent l'accent sur la nouveauté du phénomène : Lederer et Marschack introduisent l'expression de « Neuer Mittelstand » (littéralement « Nouvelle condition moyenne »), traduite approximativement par « nouvelle classe moyenne », pour bien marquer que l'espace moyen de la hiérarchie sociale est désormais polarisé sur des catégories salariées au détriment – relatif – des indépendants. La distinction entre catégories indépendantes et couches salariées ne résout pas le problème des délimitations des classes moyennes. Dans les années 60-70, des sociologues d'inspiration marxiste s'emploient à catégoriser les différentes couches moyennes salariées selon leur place dans les rapports de production, aux fins de les situer par rapport à l'antagonisme social central entre classe ouvrière et bourgeoisie : on dénie ce faisant à ces couches le statut de classe sociale à part entière, le schéma général reste foncièrement bipolaire. L'analyse faite par P. Bourdieu dans *La distinction* (1979) s'en inspire à certains égards, si ce n'est qu'il en renouvelle l'approche en la centrant sur les clivages socioculturels. *A contrario*, plusieurs analyses vont mettre l'accent, sinon sur la centralité (Henri Mendras), du moins sur l'autonomisation et la singularisation identitaire des classes moyennes salariées. L'espace social est alors résolument ternaire.

(12) « Différence ou division : la diversité des métiers ouvriers », in J. Kergoat et al., *Le monde du travail*, Paris, La Découverte, 1998.
(13) *L'archipel des employés*, Paris, INSEE Études, 1990. Voir aussi *Les employés*, Paris, La Découverte, 1994 ainsi que *Les employés*, INSEE Première, n°477, août 1996. Ces différentes publications représentent un apport décisif à la connaissance de ce monde social.

(14) Par convention, les employés non-qualifiés sont constitués des agents de service et d'entretien, des agents de sécurité et de surveillance, des standardistes, des opérateurs de saisie, des vendeurs en alimentation, des caissiers de magasins, des pompistes, et de l'ensemble des personnels de service aux particuliers, à l'exception des coiffeurs et des esthéticiens. Voir *Données Sociales*, 2002-2003, Paris, INSEE.

(15) Laurence Coutrot, *Sociétés contemporaines*, n°45-46, 2002.

Ces vingt dernières années l'évaporation des classes dans les sciences sociales s'étend aux classes moyennes ou, plus précisément, on ne traite d'elles qu'en termes de moyennisation. Elles sont bien présentes par contre dans les discours politiques : en se gardant bien de les catégoriser et de les délimiter, les responsables politiques n'ont cessé de les solliciter, par exemple en matière de fiscalité. Le vocable fonctionne également comme cache-sexe ou comme euphémisation des positions sociales supérieures. On ne dispose par conséquent que de bien peu d'éléments pour les circonscrire, en dehors des travaux sur les évolutions de la mouvance des cadres (*cf. infra*). Aussi ne peut-on qu'esquisser quelques hypothèses de travail.

Tout découpage de la constellation centrale se révèle ardu en raison de l'importance de la circulation et des réseaux internes. On peut à cet égard suggérer que plusieurs mondes sociaux se chevauchent, se rapprochent ou s'opposent selon les critères retenus. Un découpage statutaire pourrait ainsi circonscrire des classes moyennes d'État se distinguant à la fois des salariés moyens et des indépendants du privé. À ce titre elle rassemblerait des catégories variées comme les enseignants, les fonctionnaires, les personnels intermédiaires de la santé et du travail social, les cheminots et les salariés d'EDF, l'hétérogénéité professionnelle étant contrebalancée par leur structuration dans un même champ d'action collective. Si par contre on met en avant le diplôme et le capital culturel, on pourrait opposer des couches moyennes « cultivées » (professeurs, professions libérales, intermédiaires culturels, cadres d'expertise) et des couches plus ou moins éloignées de la culture lettrée (chefs d'entreprise, artisans et commerçants, professions intermédiaires des entreprises). Des prospections similaires pourraient être faites à propos des ressources patrimoniales et du positionnement politique.

Les cadres : du modèle fédérateur à la segmentation sociale

Au sein des classes moyennes et supérieures, ce sont les cadres d'entreprise qui ont fait l'objet, depuis les années 80, des recherches les plus poussées. Nombre de publications y ont été consacrées. Quelques points forts s'en dégagent qui vont au-delà de la simple étude des groupes professionnels.

Au cours des Trente Glorieuses et jusque dans les années 80, on assiste à la formation et à l'affirmation d'un groupe social (16). Les différences de fonction et de statut sont contrebalancées par des éléments fédérateurs qui rassemblent ses membres : auto-organisation et travail de représentation autour de la Confédération générale des cadres, relation privilégiée avec les directions d'entreprise (relation de confiance et aménagement des carrières), dispositifs statutaires distinguant les cadres des autres catégories de salariés (caisses de retraite complémentaire), valorisation du titre associé à la modernité, etc.

À partir des années 80, ces éléments fédérateurs sont mis à l'épreuve (17). Le gonflement accéléré des effectifs cadres entraîne une certaine banalisation de leur statut ;

« le cadre perd de sa valeur de différenciation » (Renaud Sainsaulieu) (18). Il correspond également à une différenciation interne accrue. Les fonctions techniques et d'expertise se développent plus vite que les fonctions d'encadrement (ou encore se distinguent davantage de ces dernières). En tendance, nombre de cadres cessent d'être des relais de pouvoir dans l'organisation.

En même temps la relation d'emploi se transforme. Les entreprises n'hésitent plus à se séparer de leurs cadres surnuméraires ou insuffisamment performants (licenciements ou incitations au départ). Ces évolutions entraînent deux effets : des frontières plus poreuses avec les salariés intermédiaires (au surplus davantage diplômés qu'auparavant) ; une distance accrue entre cadres « ordinaires » et cadres dirigeants ou d'état-major. Elles confortent l'idée que les cadres sont scindés entre les classes moyennes et les classes supérieures.

Les classes supérieures ne se limitent pas aux élites

Un lieu commun régulièrement énoncé réduit le haut de la hiérarchie sociale aux élites. Ce vocable rassemble les responsables politiques au pouvoir, les hauts fonctionnaires, les dirigeants économiques, voire les autorités intellectuelles. Cette représentation a ceci de vrai que les élites ne peuvent se concevoir indépendamment du pouvoir. Elle est contestable en ce qu'elle réduit les classes supérieures aux catégories dirigeantes : au-delà, on trouverait déjà les classes moyennes (« supérieures »). Naguère, pour désigner la classe supérieure, on parlait de la bourgeoisie (à laquelle on adjoignait l'aristocratie encore fort bien portante au début du XX^e siècle). Elle était définie comme un monde social non assujéti au travail (surtout manuel), bien pourvu en patrimoine, jouissant d'un train de vie confortable, ayant accès aux biens et services les plus valorisés et disposant de relations sociales étendues. Cette caractérisation dessine les contours d'un ensemble plus vaste que les seules élites. Si l'on entend transposer cette approche à la réalité contemporaine, une différence essentielle s'impose : la très grande majorité de ses membres s'est professionnalisée. On peut néanmoins retenir les autres éléments pour circonscrire, ne fût-ce qu'approximativement, les classes supérieures. Dans cette perspective, il est possible de repérer trois pôles entre lesquels elles s'étendent : le pôle du pouvoir qui renvoie à la notion de classe ou de catégorie(s) dirigeante(s), le pôle de la fortune que connote l'expression traditionnelle de « bourgeoisie possédante », enfin, en retrait sur l'axe vertical, un pôle de l'entre-deux caractérisé par les interférences réciproques du patrimoine et du statut professionnel.

(16) Référence à l'ouvrage classique de Luc Boltanski, *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Paris, Éd. de Minuit, 1982.

(17) Plusieurs travaux empiriques ont été publiés sur l'évolution du monde des cadres. Une synthèse est fournie par P. Bouffartigue et C. Gadéa, *Sociologie des cadres*, Paris, La Découverte, 2000. Voir aussi le recueil collectif, P. Bouffartigue (dir), *Les cadres : la grande rupture*, Paris, La Découverte, 2001.

(18) in *Le Monde* du 21 octobre 1992.

Pour la bourgeoisie possédante, l'occupation professionnelle est somme toute secondaire par rapport à la fortune héritée et consolidée (19). La priorité est accordée à la gestion et à la transmission patrimoniale. Si un certain nombre de ses membres accède à des positions dirigeantes, beaucoup se contentent d'être des actionnaires ou des propriétaires vigilants.

Les agents des catégories dirigeantes peuvent être issus de grandes familles fortunées mais se recrutent également dans des milieux qui – relativement – le sont moins (professions libérales, cadres supérieurs, professions intellectuelles). Ces catégories sont à la fois diversifiées (administration d'État, grands groupes publics et privés, élites culturelles) et caractérisées par leur proximité (même moule scolaire, celui des grandes écoles, flux internes, réseaux et lieux de rencontre). Le titre, la carrière font le statut et procurent les avantages afférents (prestige, réseaux...) (20).

Au troisième pôle, l'établissement de positions salariales solides peut commander l'accès au patrimoine » (21) (cas des « cadres à haut potentiel », récompensés par l'attribution de *stock-options* pour leurs services). En sens contraire, le patrimoine permet l'exercice de professions indépendantes mais facilite également l'accès à des postes élevés dans le salariat *via* le capital social ou symbolique.

plus souvent des enchevêtrements de groupes plus ou moins rassemblés, plus ou moins structurés par des intérêts communs, des catégorisations institutionnelles, des aspirations et des actions collectives.

Une certaine dramaturgie sociale a pris fin, celle qui mettait aux prises une bourgeoisie hégémonique et une classe ouvrière porteuse d'un mouvement social. Les univers de classe ne sont plus aussi étanches que naguère. Des processus de « déprolétarisation » sont incontestablement à l'œuvre (mais accompagnés en même temps de processus de marginalisation...). On ne peut pour autant parler d'effacement des classes. En dehors même des exclus, des clivages essentiels concernant la vie de travail, les espaces et les modes de vie, les valeurs et les modèles d'accomplissement, divisent le corps social. En même temps la configuration sociale est, depuis plusieurs décennies, en profonde mutation. La société paysanne a disparu : les agriculteurs ne forment plus un monde à part. La « classe laborieuse » n'est plus assimilable aux seuls ouvriers d'industrie : elle intègre toujours davantage des salariés des services. Les classes moyennes salariées ne se réduisent plus à des couches intermédiaires : elles constituent bel et bien une constellation emblématique de la société salariale. ■

Serge Bosc,
Université Paris VIII

Conclusion

Nébuleuse de groupes sociaux ou configuration de classes ? L'alternative n'en est pas une sauf à penser que faute de classes, il n'y aurait plus que des groupements composites. En réalité, les classes sont le

(19) Voir M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, 1989.

(20) Voir P. Bourdieu, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Éd. de Minuit, 1989.

(21) R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.

Pour en savoir plus

Beaud S., Pialoux M., *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999.

Bouffartigue P., Gadéa C., *Sociologie des cadres*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2000.

Bouffartigue P. (dir.), *Cadres : la grande rupture*, Paris, La Découverte, 2001.

Bosc S., *Stratification et classe sociales. La société française en mutation*, Paris, Nathan, 2001.

Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.

Chauvel L. :

- *Le destin des générations*, Paris, PUF, 1998.

- « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, n°79, octobre 2001, pp. 315-359.

Chenu A., *Les employés*, Paris, La Découverte, Coll. « Repères », 1994.

Coutrot L., « Les catégories socioprofessionnelles : changement des conditions, permanence des positions ? », *Sociétés contemporaines*, n°45-46, 2002.

Dubet F., Martuccelli D., *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1998.

Galland O., Lemel Y. (dir.), *La nouvelle société française*, Paris, A. Colin, 1998 (chapitres 1 et 2).

Maurin E., *L'égalité des possibles, La nouvelle société française*, Paris, Seuil, 2002.

Neyret G., Faucheux H., « Évaluation de la pertinence des catégories socioprofessionnelles » *Sociétés contemporaines*, n°45-46, 2002.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M., *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2000.

Sociétés contemporaines, n°45-46, 2002, *Enjeux et usages des catégories socioprofessionnelles en Europe* (en filigrane, les rapports entre CSP et classes).